

Guide du service de la formation continue « Etre formateur interne occasionnel au groupe hospitalier Paul Guiraud »

Ce guide a vocation à être un outil d'appui pour le service de la formation continue, les formateurs internes occasionnels, les encadrants ainsi que les services de la gestion des ressources humaines.

Le dispositif de formation interne occasionnelle s'inscrit dans le cadre d'une stratégie RH dont la formation est un élément à part entière.

Le formateur interne intervenant de manière occasionnelle

Un formateur interne est un professionnel du groupe hospitalier Paul Guiraud qui, indépendamment de son statut, de son grade et de son affectation, possède des connaissances et des savoir-faire spécifiques, et qui en assure la transmission au sein de l'établissement, de manière accessoire par rapport à son activité professionnelle principale.

Il s'agit d'un engagement personnel, notamment en termes de disponibilité conditionnée par les nécessités de service. D'un engagement qualitatif sur le contenu du module de formation qui sera assuré et du maintien à niveau de ses connaissances et ses compétences.

La formation professionnelle tout au long de la vie constitue un droit reconnu pour les agents du groupe hospitalier Paul Guiraud. Elle est un outil essentiel d'une politique de gestion qualitative des ressources humaines. Elle doit permettre d'assurer l'adéquation aux besoins des compétences immédiates et futures.

Le recours occasionnel aux compétences de professionnels du groupe hospitalier Paul Guiraud constitue une richesse clé, indispensable pour favoriser le développement professionnel des agents et assurer le bon fonctionnement de l'institution.

Pour le formateur interne occasionnel, l'exercice de cette fonction, en sus de ses activités habituelles, est une source d'enrichissement personnel et professionnel.

Le cadre de référence du projet

Le cadre de référence relatif aux activités de formateur interne occasionnel, vise à préciser les modalités de fonctionnement du dispositif afin :

- de garantir les moyens d'une formation efficace et de qualité,
- de développer les actions de formations internes
- de reconnaître et valoriser des formateurs internes intervenant de manière occasionnelle.
- de mobiliser la ressource interne en matière de formation
- d'impliquer l'ensemble des acteurs concernés
- de définir le cadre des activités des formateurs internes intervenant de manière occasionnelle

GH Paul Guiraud

www.gh-paulguiraud.fr

Service Formation Continue

formationcontinue@gh_paulguiraud.fr

54, avenue de la République

BP 20065

94806 Villejuif Cedex

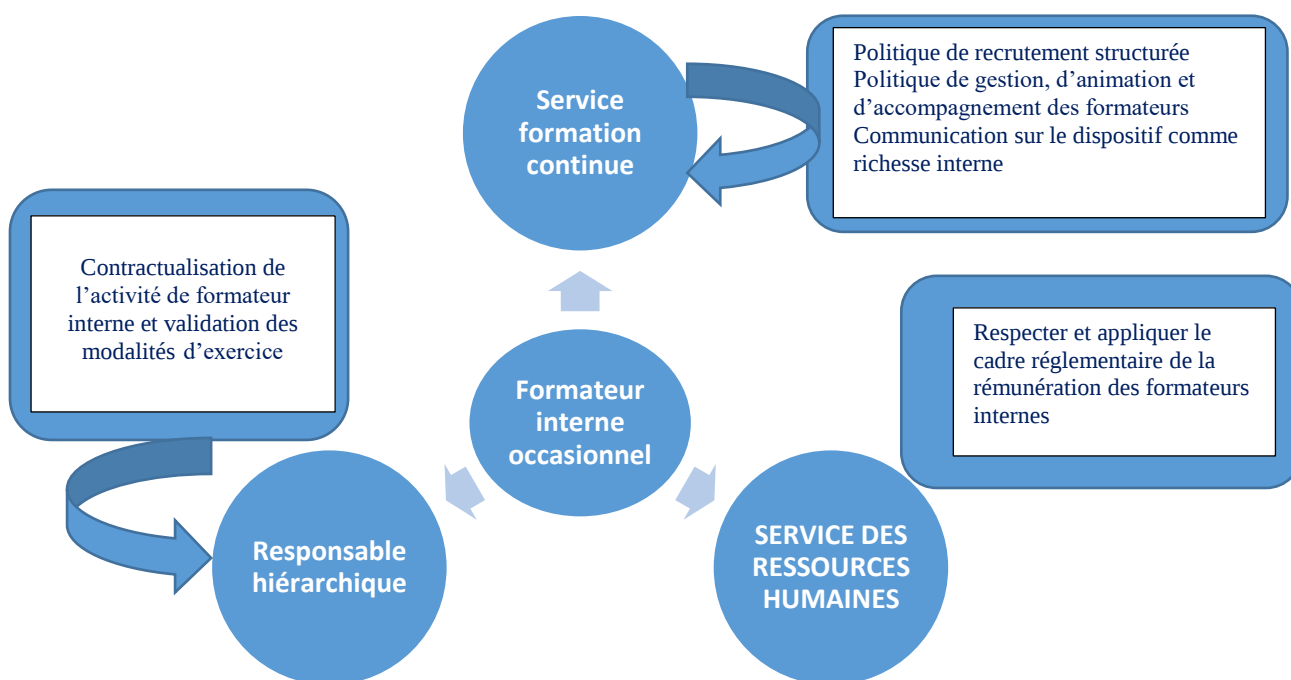
01 42 11 70 00

Mise à jour mars 2023 – Mettre à jour mars 2024

Définition de la formation interne

Il s'agit de la formation dispensée à un groupe d'agents du groupe hospitalier Paul Guiraud, placés en dehors de leur environnement professionnel quotidien, par un agent de l'institution qui a accepté et s'est engagé à transmettre ses connaissances dans un ou plusieurs domaines précis.

Les Acteurs associés aux différentes étapes du recrutement du formateur interne occasionnel



Engagements du formateur interne occasionnel

- ☞ Construire ou participer à l'élaboration d'un module de formation et/ou en assurer son animation auprès des professionnels
- ☞ Être en veille sur les thématiques de formation sur lesquelles il intervient,
- ☞ Apporter au service de formation les éléments nécessaires pour justifier de son maintien et développement en compétence sur les thématiques de formation sur lesquelles il intervient.
- ☞ Être force de proposition pour l'amélioration du contenu des formations,
- ☞ Être dans la capacité d'adapter et d'orienter la formation en fonction des besoins des stagiaires tout en gardant la ligne conductrice de la thématique de formation,
- ☞ Mettre en place un outil permettant de justifier l'atteinte des objectifs de la formation par les stagiaires (auto-positionnement, grille d'évaluation, QCM, ...)
- ☞ Transmettre à chaque fin de formation le questionnaire de satisfaction aux stagiaires
- ☞ Être dans la capacité d'exercer la neutralité dans toute forme d'enseignement

GH Paul Guiraud

www.gh-paulguiraud.fr

Service Formation Continue

formationcontinue@gh-paulguiraud.fr

54, avenue de la République

BP 20065

94806 Villejuif Cedex

01 42 11 70 00

Mise à jour mars 2023 – Mettre à jour mars 2024

- ☞ Respecter la discrétion professionnelle
- ☞ Ne formuler aucune remarque d'ordre personnel qui pourrait mettre en difficulté un individu ou un groupe d'individus lors de la formation
- ☞ Exercer la loyauté vis-à-vis de l'institution
- ☞ Respecter la liberté d'opinion et d'expression des stagiaires
- ☞ Réaliser systématiquement la gestion de présence :
 - Faire signer et signer lui-même à chaque début / fin de demi-journée les feuilles d'émargement des stagiaires,
 - Avertir le service de formation de l'absence d'un stagiaire.

Engagements institutionnel

Le service de la formation continue, référent du formateur, s'engage en lien avec l'ensemble des acteurs : la direction concernée, le responsable hiérarchique du formateur interne occasionnel, le service des ressources humaines et les autres formateurs à

☞ Proposer des outils et des méthodes de travail pour acquérir et/ou développer des capacités pédagogiques par l'intermédiaire de modules de formation.

☞ Suivre les activités du formateur

☞ Accompagner le formateur dans ses missions et dans le travail d'ingénierie pédagogique

☞ Contrôler la qualité des prestations

☞ Mettre à disposition du formateur les conditions matérielles et logistiques adéquates pour ses interventions,

☞ Respecter le cadre général concernant la rémunération : Décret n°2010-235 du 5 mars 2010 relatif à la rémunération des agents publics participant, à titre d'activité accessoire, à des activités de formation. Arrêté du 18 novembre 2011 fixant la rémunération des agents publics des administrations en charge de la santé, de la jeunesse et de la vie associative, des solidarités et de la cohésion sociale, de la ville et des sports participant à titre d'activité accessoire à des activités de formation et de recrutement.

Titre I^{er} : Articles 2 à 6 Sont assimilées à des activités de formation continue et de préparation aux examens et concours les activités suivantes : Les stages de formation ou les conférences en présentiel ainsi que l'accompagnement dans la formation en ligne. Les montants bruts de l'heure de formation sont fixés comme suit : 27€ brut de l'heure Si le stage de formation ou la conférence en présentiel sont Co-animés, la rémunération de chaque intervenant est réduite de 30 %.

☞ La rémunération est calculée en fonction du temps d'activité de formation dispensé et après vérification par la gestionnaire de formation, que le formateur interne a apposé sa signature sur la feuille d'émargement.

GH Paul Guiraud

www.gh-paulguiraud.fr

Service Formation Continue

formationcontinue@gh_paulguiraud.fr

54, avenue de la République

BP 20065

94806 Villejuif Cedex

01 42 11 70 00

Mise à jour mars 2023 – Mettre à jour mars 2024

Modalités d'appel à candidature d'un formateur interne à titre occasionnel

Les modalités d'appel à candidature sont diffusées par courriel. Le candidat adresse par mail à la formation continue formationcontinue@gh-paulguiraud.fr un dossier de candidature comprenant un curriculum vitae actualisé, une lettre de motivation et la photocopie des diplômes.

Pour identifier des formateurs internes potentiels il est possible de s'appuyer sur le responsable hiérarchique du professionnel après évocation en entretien professionnel et de formation de l'opportunité de s'investir comme formateur interne occasionnel dans le domaine de maîtrise qui lui est reconnu. Les candidatures spontanées sont également traitées

Un rendez-vous d'entretien de recrutement est fixé par un référent du service de la formation continue

Contactez-nous

formationcontinue@gh-paulguiraud.fr

Françoise BOURGEOIS
Responsable Formation Continue
01.42.11.70.54
francoise.bourgeois@psysudparis.fr

Sékolène GAILLARD
Chargée de formation
01.42.11.74.32
Segolene.gaillard@gh-paulguiraud.fr

Clémentine VILLA
Chargée du développement des RH
01.42.11.74.43
clementine.villa@gh-paulguiraud.fr

Véronique FURIA
Assistante de formation
01.42.11.73.96
veronique.furia@psysudparis.fr

Laurence TREMENT
Assistante de formation
01.42.11.72.63
Laurence.trement@psysudparis.fr

GH Paul Guiraud

www.gh-paulguiraud.fr

Service Formation Continue

formationcontinue@gh-paulguiraud.fr

54, avenue de la République

BP 20065

94806 Villejuif Cedex

01 42 11 70 00

Mise à jour mars 2023 – Mettre à jour mars 2024

Les Modalités de recrutement d'un formateur interne à titre occasionnel

Dans le cadre de notre démarche qualité et en lien avec le référentiel National Qualité (QUALIOP), nous vous demandons de nous faire parvenir systématiquement votre curriculum vitae actualisé et la photocopie de vos diplômes

L'entretien de recrutement des formateurs interne occasionnel est piloté par le responsable du service de la formation continue et /ou les référentes du service, peuvent s'y adjoindre

- Un formateur « référent médical et /ou paramédical »
- Un professionnel expérimenté sur le ou les thèmes de formation pour lequel le formateur est recruté.

Tout formateur appelé à dispenser des cours doit posséder, acquérir ou développer des capacités dans deux domaines

- Domaine de la pédagogie : ingénierie de formation, animation de groupe, utilisation des outils pédagogiques
- Domaine des connaissances : maintien et actualisation de l'expertise professionnelle propre au champ dans lequel il intervient

La participation à une formation à la pédagogie de base est un préalable indispensable.

Le responsable formation s'engage à organiser autant que de besoin les formations correspondantes et adaptées, en fonction de l'expérience déjà acquise par le formateur

Le formateur s'engage à actualiser, réactualiser les connaissances relatives au domaine dans lequel il intervient.

Les modalités d'exercice du formateur interne occasionnel et référentiel

Le volume d'intervention du formateur doit concilier le bon fonctionnement du pôle dans lequel il exerce et les besoins de l'institution en matière de formation

A ce titre, l'agent reçoit et signe une convention annuelle d'exercice pour une activité de formateur interne à titre occasionnel. Ce document contractualise les engagements des différentes parties prenantes au dispositif en accord avec son responsable hiérarchique. Le service de formation établit un calendrier prévisionnel des interventions de formation.

L'exercice du formateur interne implique des engagements (se reporter à la page 2 du présent guide sur les engagements du formateur interne occasionnel)

Le formateur intervient sur « convocation » du service de la formation. La convocation valant ordre de mission est adressée sous couvert de l'autorité hiérarchique du formateur.

Le formateur doit disposer en amont de la formation de la liste des stagiaires, d'éléments concernant leur profil (service d'appartenance, fonction exercées)

Activités principales

- Conception, construction, organisation et gestion de formations
- Animation d'actions de formations
- Mise en œuvre des méthodes et des outils pédagogiques adaptés aux stagiaires
- Evaluation des acquis

Savoir-faire

- Préparer, animer et évaluer une session de formation
- Concevoir, rédiger et mettre en forme une communication orale et/ou écrite
- Evaluer les attentes et les besoins des stagiaires concernés
- Evaluer les acquis
- Evaluer la qualité de la prestation
- Concevoir les outils pédagogiques adaptés aux publics
- Transmettre ses connaissances
- Faire preuve d'adaptabilité et de réactivité

Connaissances

- Pratiques et outils pédagogique adaptés aux adultes
- Processus et mécanismes d'apprentissage
- Environnement professionnel
- Communication/relations interpersonnelles

Fiche de candidature du formateur interne occasionnel (Cf. annexes)

En cas de dysfonctionnement

Nous vous demandons d'en informer au plus vite un professionnel du service de la formation continue pour la mise en œuvre des actions correctives ad hoc. Nous laissons à votre disposition une fiche réclamation qui nous permettra de recenser les dysfonctionnements afin de les traiter. Cette fiche qui sera traitée au plus vite par la responsable du service. *Pour toute information complémentaire : formationcontinue@gh-paulguiraud.fr*

Que faire en cas d'absence :

Si vous ne pouvez pas assurer votre cours, merci de prévenir le plus rapidement possible l'équipe du service de la formation continue laissant un courriel à formationcontinue@gh-paulguiraud.fr ou par téléphone au 01.42.11.73.96 ou 01.42.11.72.63

GH Paul Guiraud

www.gh-paulguiraud.fr

Service Formation Continue

formationcontinue@gh-paulguiraud.fr

54, avenue de la République

BP 20065

94806 Villejuif Cedex

01 42 11 70 00

Mise à jour mars 2023 – Mettre à jour mars 2024

Cessation d'activité d'un formateur interne à titre occasionnel

Chacune des parties prenantes peut mettre fin- de manière temporaire ou définitive – aux fonctions de formateur interne. Il est nécessaire de respecter un préavis suffisant pour permettre la recherche d'un nouveau formateur dans les délais impartis.

Le responsable du service de la formation continue peut suspendre ou interrompre les fonctions d'un formateur interne dans la mesure où son domaine de compétences ne correspond plus à un besoin de formation ou si une insuffisance pédagogique est constatée lors des évaluations.

Le formateur peut décider de cesser son activité pédagogique, sans interrompre le cycle de formation pour lequel il s'est engagé. Il en informe son supérieur hiérarchique, ainsi que le service de la formation continue qui a eu recours à ses services dans des conditions de délai permettant d'assurer la continuité des formations sans difficulté.

Documents ressources

Nom du document	Lien de stockage
Guide du service de la formation continue « Etre formateur interne occasionnel au groupe hospitalier Paul Guiraud »	Lecteur G- Rh-FC-Qualiopi- Crit. 4 Ind. 18
Procédure de recrutement d'un formateur interne occasionnel	Lecteur G- Rh-FC-Qualiopi- Crit. 5 Ind. 21
Fiche de candidature du formateur interne occasionnel	Lecteur G- Rh-FC-Qualiopi- Crit. 5 Ind. 21
Convention annuelle d'exercice pour une activité de formateur interne à titre occasionnel	Lecteur G- Rh-FC-Qualiopi- Crit 6 Ind 27
Convocation d'intervention du formateur interne	Lecteur G- Rh-FC-Qualiopi- Crit 6 Ind 27
Le formulaire de réclamation relatif à une action de formation dispensée à la formation continue du Groupe Hospitalier Paul Guiraud	Lecteur G- Rh-FC-Qualiopi- Crit 7 Ind 30
Un questionnaire de satisfaction du formateur	Lecteur G- Rh-FC-Qualiopi- Crit 7 Ind 30
Un questionnaire de satisfaction du bénéficiaire/stagiaire	Lecteur G- Rh-FC-Qualiopi- Crit 7 Ind 30
Fiche de suivi de réclamation	Lecteur G- Rh-FC-Qualiopi- Crit 7 Ind 31

GH Paul Guiraud

www.gh-paulguiraud.fr

Service Formation Continue

formationcontinue@gh-paulguiraud.fr

54, avenue de la République

BP 20065

94806 Villejuif Cedex

01 42 11 70 00

Mise à jour mars 2023 – Mettre à jour mars 2024

Groupement hospitalier de territoire Psy Sud Paris



Check-list du matériel dans le service	Lecteur G- Rh-FC-Qualiopi- Crit 4 Ind 17
Charte engagement qualité	Lecteur G- Rh-FC-Qualiopi- Crit 4 Ind 18

GH Paul Guiraud

www.gh-paulguiraud.fr

Service Formation Continue

formationcontinue@gh-paulguiraud.fr

54, avenue de la République

BP 20065

94806 Villejuif Cedex

01 42 11 70 00

Mise à jour mars 2023 – Mettre à jour mars 2024